



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hautes-Pyrénées

Service : Division des ressources humaines

Bureau : Gestion collective

Tarbes, le 7 mars 2022

Affaire suivie par :
Camille de Montrond
Tél : 05.67.76.56.87
Mél : drh65gc@ac-toulouse.fr

13 Rue Georges Magnoac
65016 TARBES

**DEMANDES D'INTEGRATION DANS LE DEPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES
PAR EXEAT ET INEAT DIRECTS NON COMPENSES - RENTREE SCOLAIRE 2022**

Références : Lignes directrices de gestion ministérielles relative à la mobilité des personnels de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, parues au bulletin officiel spécial n°6 du 28 octobre 2021

I. DEMANDES D'INTEGRATION DANS LE DEPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES

Les demandes d'inéat doivent comporter :

- Un courrier adressé à Monsieur l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale demandant l'intégration
- La copie de la demande d'exéat du département d'origine ;
- Le formulaire de demande d'inéat (Cf. annexe 2) ;
- Les justificatifs indiqués ci-après, selon le motif de la demande.

II. RAPPEL DES PIECES CONSTITUANT LE DOSSIER

1. Au titre du rapprochement de conjoint :

- Photocopie complète du livret de famille pour les candidats mariés ou ayant des enfants reconnus avant le 01/01/2022 par les deux parents ;
- Photocopie du pacte civil de solidarité (PACS) et l'extrait d'acte de naissance datant de moins de deux mois ;
- Attestation professionnelle du conjoint datée de moins de 3 mois précisant le lieu de travail et la date de prise de fonction, ou une attestation d'exercice pour les fonctionnaires, ou une attestation récente d'inscription à Pôle Emploi pour les chômeurs ainsi qu'une attestation de la dernière activité professionnelle du conjoint dans le département.

2. Au titre de l'autorité parentale conjointe (âgé de moins de 18 ans au 31/08/2022) :

- Extrait du livret de famille ou extrait d'acte de naissance ;

- Décision de justice fixant la résidence, les modalités de la garde ou du droit de visite de l'enfant ;
 - Justificatif attestant du domicile de l'enfant et de l'autre parent détenteur de l'autorité parentale ;
 - Certificat de scolarité.
3. **Au titre de la situation de parent isolé (âgé de moins de 18 ans au 31/08/2022) :**
- Extrait du livret de famille ou extrait d'acte de naissance ou toute autre pièce attestant de l'autorité parentale unique ;
 - Toute pièce attestant que la demande de mutation améliorera les conditions de vie de l'enfant (proximité familiale, facilité de garde d'enfant).
4. **Au titre du handicap (enseignant, conjoint ou enfant) :**
- Attestation de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (délivrée par la maison départementale des personnes handicapées) ;
 - Justificatifs attestant que la mutation sollicitée améliorera les conditions de vie de la personne handicapée ;
 - Copie des pièces attestant que l'enseignant ou son conjoint entre dans le champ du bénéfice de l'obligation d'emploi (BOE) ;
 - Certificat médical ou tout document justifiant la situation de l'enseignant ou d'un ayant-droit, transmis sous pli confidentiel comportant les nom et prénom de l'enseignant concerné, ainsi que le titre du destinataire : médecin conseil du recteur.
5. **Au titre d'une situation sociale :**
- Tout document justifiant une priorité sociale, transmis sous pli confidentiel comportant les nom et prénom de l'enseignant concerné, à l'attention de l'assistante des personnels de la direction académique des Hautes-Pyrénées.

III. TRANSMISSION DES DOSSIERS

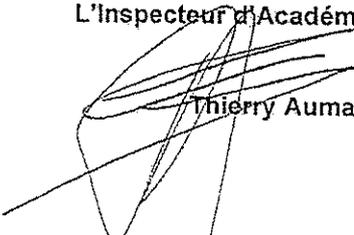
Les demandes d'inéat, accompagnées d'une fiche de synthèse informatisée et d'une promesse d'exéat (si la décision est déjà prise) **doivent être transmises uniquement, sous couvert de la direction des services départementaux de l'éducation nationale du département d'origine** à l'adresse suivante :

A l'adresse suivante : Direction académique – Service DRH – Gestion collective
Rue Georges Magnoac BP 11630
65016 TARBES Cedex

Ou par courriel : drh65gc@ac-toulouse.fr

Date limite de réception des demandes d'inéat dans mes services :
Le vendredi 6 mai 2022

L'Inspecteur d'Académie,


Thierry Aumage

**MOUVEMENT COMPLEMENTAIRE INTERDEPARTEMENTAL DES
ENSEIGNANTS DU 1^{ER} DEGRE**
Rentrée 2022
Demande d'inéat dans le département des Hautes-Pyrénées

Madame Monsieur

NOM : _____ Nom patronymique : _____

Prénom : _____

Adresse actuelle : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Téléphone domicile : _____ Portable : _____

Mèl professionnel : _____ @ _____

Demande formulée au titre de :

Rapprochement de conjoints

Autorité parentale conjointe

Situation de parent isolé

Handicap

Vous

Conjoint

Enfant

Avez-vous obtenu la majoration de 800 points Oui Non

Situation sociale

Convenances personnelles

Participation aux permutations nationales : Oui Barème obtenu : _____
 Non

Départements sollicités :

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____

SITUATION PERSONNELLE

PACS

Marié(e)

Célibataire

Divorcé(e)

Veuf(ve)

Vie maritale

(Joindre impérativement les pièces justificatives)

Nombre d'enfants de moins de 18 ans au 01/09/2022 (y compris à naître) : _____

dont enfant(s) en situation de handicap : _____

Date de naissance des enfants : _____

SITUATION ADMINISTRATIVE

Département de rattachement actuel : _____

Titulaire

Stagiaire

Position actuelle :

activité

Disponibilité

congé parental

autre (à préciser)

Congé maternité prévu. Dates : _____

Fonction exercée : _____

TITRES PROFESSIONNELS

Etes-vous inscrits(e) sur la liste d'aptitude de directeur d'école au titre de l'année 2022-2023 :

Directeur(trice) d'établissement spécialisé : Oui Non

Diplôme ASH (préciser l'option) : _____

CAFIPEMF (préciser l'option) : _____

Habilitation (préciser l'option) : _____

Autre (préciser) : _____

Précisez si vous souhaitez travailler à temps partiel (demande à télécharger sur le site de la direction académique) : de droit sur autorisation

Précisez la quotité : _____

Fait à _____, le _____

Signature de l'intéressé (e)